

batant : & sous leur partie inférieure une piece 96, 96, qu'un appelle le *crochet de dessous des abatans*. Il n'y a pas une de ces pieces qui n'ait son usage, relatif à son lieu & à sa configuration. *Voyez* pour vous en convaincre, l'article *BAS AU MÉTIER*. L'extrémité supérieure des *abatans* 85, 85, s'assemble & s'ajuste dans la charnière des épaulières, comme on voit aisément dans la *figure première de la même Planche*.

* *ABAT CHAUVE*, f. f. sorte de laine de qualité subalterne à laquelle on donne ce nom dans l'Angoumois, la Xaintonge, la Marche & le Limosin.

ABATEE ou *ABBATEE*, f. f. on se sert de ce terme pour exprimer le mouvement d'un vaisseau en panne, qui arrive de lui-même jusqu'à un certain point, pour revenir ensuite au vent. *Voyez* *PANNE* & *ARRIVER*. (Z)

ABATELEMENT, f. m. terme de commerce usité parmi les François dans les échelles du Levant. Il signifie une sentence du conseil portant interdiction de commerce contre les marchands & négocians de la Nation qui désavouent leurs marches, ou qui refusent de payer leurs dettes. Cette interdiction est si rigide, qu'il n'est pas même permis à ceux contre qui elle est prononcée d'intenter aucune action pour le paiement de leurs dettes, jusqu'à ce qu'ils aient satisfait au jugement du Conseil, & faire lever l'*abatement* en payant & exécutant ce qui est contenu. *Dictionn. du Commerce*, tome I. page 548. (G)

ABATEMENT, f. m. état de foiblesse dans lequel se trouvent les personnes qui ont été malades, ou celles qui sont menacées de maladie. Dans les personnes revenues de maladie, l'*abatement* par lui-même n'annonce aucune suite fâcheuse : mais c'est, selon Hippocrate, un mauvais symptôme dans les personnes malades, quand il n'est occasionné par aucune évacuation ; & dans les personnes en santé, quand il ne provient ni d'exercice, ni de chagrin, ni d'aucune autre cause de la même évidence. (N)

ABATIS, f. m. Les Carriers appellent ainsi les pierres qu'ils ont abatus dans une carrière, soit la bonne pour bâtir, ou celle qui est propre à faire du moilon. Ce mot se dit aussi de la démolition & des décombres d'un bâtiment. (P)

ABATIS, c'est dans l'Art militaire une quantité de grands arbres que l'on abat & que l'on entasse les uns sur les autres pour empêcher l'ennemi de pénétrer dans des retranchemens ou dans quelque autre lieu. On étend ces arbres tout de leur long le pié en dedans ; on les attache ferme les uns contre les autres, & si près, que leurs branches s'entrelassent ou s'embrassent réciproquement.

On se sert de cette espece de retranchement pour boucher des défilés & pour se couvrir dans les passages des rivières. Il est important d'avoir quelque fortification à la tête du passage, pour qu'il ne soit point insulté par l'ennemi ; il n'y a point d'obstacles plus redoutables à lui opposer que les *abatiss*. On se trouve à couvert de ses coups derrière les branches, & il est impossible aux ennemis de les aborder & de joindre ceux qui les défendent, & qui voyent à travers les branches sans être vus.

On se sert encore d'*abatiss* pour mettre des postes d'infanterie dans les bois & les villages à l'abri d'être emportés par l'ennemi ; dans les circonvallations & les lignes on s'en sert pour former la partie de ces ouvrages qui occupent les bois & les autres lieux qui fournissent cette fortification. (Q)

ABATIS, se dit de la coupe d'un bois ou d'une forêt, laquelle se doit faire suivant les Ordonnances. Plusieurs observent que l'*abatiss* se fasse en décours de lune, parce que avant ce tems-là, le bois deviendroit vermoulu. C'est l'opinion la plus commune, & elle n'est peut-être pas plus certaine que celle de ne semer qu'en pleine lune, & de ne greffer qu'en décours.

ABATIS se dit de l'action d'un chasseur qui tue beaucoup de gibier ; c'est aussi le nom qu'on donne aux petits chemins que les jeunes loups se font en allant & venant au lieu où ils sont nourris ; & quand les vieux loups ont tué des bêtes, on dit, *les loups ont fait cette nuit un grand abatiss*.

ABATIS. On entend par ce mot la tête, les pattes, les ailerons, le foie, & une partie des entrailles d'une oie, d'un dindon, chapon & autre volaille.

Les Cuisiniers font un grand usage des *abatiss*, & les font servir bouillis, à l'étuvé, en ragoût, en pâté, &c.

* *ABATIS*, lieu où les Bouchers tuent leurs bestiaux. *Voyez* *TUERIE*.
Tome I.

* *ABATIS*, dans les tanneries, chamoiseries, &c. On appelle *cuirs d'abatiss*, les cuirs encore en poil, & tels qu'ils viennent de la boucherie.

ABATON, f. m. c'est le nom que donnerent les Rhodiens à un grand édifice qu'ils construisirent pour masquer deux Statues de bronze que la Reine Artemise avoit élevées dans leur ville en mémoire de son triomphe sur eux. Vitruve, *Livre II. p. 48. (P)*

* *ABATOS*, f. isle d'Egypte dans le Palus de Memphis.

ABATTRE, v. a. *Abattre* une maison, un mur, un plancher, &c. *Voyez* *DÉMOLIR*. (P)

ABATTRE, *arriver*, *derivier*, *obéir au vent*, lorsqu'un vaisseau est sous voile. Ces termes se prennent en différens sens. On dit qu'un vaisseau *abat*, quand il est détourné de sa route par la force des courans, par les vagues & par les marées.

Faire *abattre* un vaisseau, c'est le faire obéir au vent lorsqu'il est sous les voiles, ou qu'il présente trop le devant au lieu d'où vient le vent ; ce qui s'exécute par le jeu du gouvernail, dont le mouvement doit être secondé par une façon de porter ou d'orienter les voiles.

On dit que le vaisseau *abat*, lorsque l'ancre a quitté le fond, & que le vaisseau arrive ou obéit au vent. *Voyez* *ARRIVER*.

Abattre un vaisseau, c'est le mettre sur le côté pour travailler à la carene, ou à quelque endroit qu'il faut mettre hors de l'eau, pour qu'on puisse le radouber. *Voyez* *CARENE*, *RADOUB*. (Z)

ABATTRE un cheval, c'est le faire tomber sur le côté par le moyen de certains cordages appellés *entraves* & *lacs*. On l'*abat* ordinairement pour lui faire quelque opération de Chirurgie, ou même pour le ferrer lorsqu'il est trop difficile.

Abattre l'eau : c'est essuyer le corps d'un cheval qui vient de sortir de l'eau, ou qui est en sueur ; ce qui se fait par le moyen de la main, ou du couteau de chaleur.

S'abattre, se dit plus communément des chevaux de tirage qui tombent en tirant une voiture. (V)

ABATTRE Poiseau, c'est le tenir & le ferrer entre deux mains pour lui donner quelques médicamens. On dit, *il faut abattre Poiseau*.

ABATTRE, sixième manœuvre du Faiseur de bas au métier. *Voyez* *ABATAGE*. *Voyez* aussi *BAS AU MÉTIER*.

ABATTRE, terme de Chapelier, c'est applatir sur un bassin chaud le dessus de la forme & les bords d'un chapeau, après lui avoir donné l'apprêt, & l'avoir bien fait sécher ; pour cet effet il faut que le bassin soit couvert de toile & de papier, qu'on arrose avec un goupillon.

ABATTRE du bois au trictrac ; c'est étaler beaucoup de dames de dessus le premier tas, pour faire plus facilement des cases dans le courant du jeu. V. *CASE*.

ABATTUE, f. f. On entend à Moyenvic & dans les autres Salines de Franche-Comté par une *abattue*, le travail continu d'une poêle, depuis le moment où on la met en feu, jusqu'à celui où on la laisse reposer. A Moyenvic chaque *abattue* est composée de dix-huit tours, & chaque tour de vingt-quatre heures. Mais comme on laisse six jour d'intervalle entre chaque *abattue*, il ne se fait à Moyenvic qu'environ vingt *abatisses* par an. La poêle s'évalue à deux cents quarante muids par *abattue*. Son produit annuel seroit donc de 4800. muids, si quelques causes particulières, qu'on exposera à l'article *SALINE*, ne réduisoient l'*abattue* d'une poêle à 220 muids, & par conséquent son produit annuel à 4400. muids : surquoi déduisant le déchet à raison de 7. à 8. pour 100, on peut assurer qu'une Saline, telle que celle de Moyenvic, qui travaille à trois poêles bien soutenues, fabriquera par an douze mille trois à quatre cents muids de sel. V. *SALINE*.

ABATTURES, f. f. pl. ce sont les traces & foulures que laisse sur l'herbe, dans les broffailles, ou dans taillis, la bête fauve en passant : on connoît le cerf par ses *abattures*.

ABAVENTS, f. m. plur. ce sont de petits auvents au-dehors de tours & clochers dans les tableaux des ouvertures, faits de chaffis de charpente, couverts d'ardoise ou de plomb, qui servent à empêcher que le son des cloches ne se dissipe en l'air, & à le renvoyer en bas, dit Vignole après Daviler. Ils garantissent aussi le béfrois de charpente de la pluie qui entreroit par les ouvertures. (P)

* *ABARI*, *Abaro*, *Abarum*, f. m. grand arbre d'Ethiopie, qui porte un fruit semblable à la citrouille. Voilà tout ce qu'on en fait, & c'est presque en être réduit à un mot. (I)

* *ABAWIWAR*, f. m. château & contrée de la haute Hongrie.
K